



NOTE AU PERSONNEL

MESURES DE RESTRUCTURATION

Nous souhaitons vous tenir informés de l'évolution du plan de restructuration lancé le 14 décembre dernier. Le second conseil d'entreprise à ce sujet s'est tenu ce jeudi matin en présence de vos représentants du personnel et experts.

Rappelons **les causes de cette décision** difficile : comme tous les groupes de presse, nous sommes actuellement confrontés à la double pression de la transformation de nos métiers (définitive et structurelle) et de la crise économique générale (conjoncturelle mais plus longue que prévue). La situation s'est aggravée avec l'effondrement de la publicité ces derniers mois. Les mesures d'économie doivent être prises sans tarder. En 2012, nos recettes ont diminué de 4 à 5 millions euros alors que nos coûts continuaient d'augmenter (en raison de l'inflation et des sauts barémiques)

Nos estimations pour 2013 sont pessimistes. Dès lors, le Groupe Rossel estime vital de mettre en place des plans d'économie drastiques sur l'ensemble de ses sociétés belges, et ce pour un total de 10 millions d'euros. Les sociétés Rossel & Cie, RIM et Références, réunies dans la même unité technique d'exploitation, (UTE), doivent participer à ces économies pour un minimum de 3 millions d'euros. La moitié de ces économies devra être trouvée sur les frais et dépenses d'exploitation (dont les frais de production de nos journaux). Le solde devra, lui, être nécessairement trouvé sur la masse salariale des trois sociétés. Dans ce cadre de ces économies, le lancement d'une procédure Renault réclamera au moins une trentaine de départs (10% de l'effectif).

Comment s'effectueront ces départs ? Primo, par les prépensions que la procédure autorise à 55 ans. Secundo, par la mise en place de guichets en double volontariat. Nous espérons que ces formes d'accompagnement au départ permettront d'atteindre la diminution de masse salariale dont nous avons besoin. Nous resterons néanmoins attentifs à toutes propositions alternatives que vos représentants du personnel pourront nous faire et qui viseraient elles aussi à réduire, de manière structurelle et définitive, des masses salariales de Rossel & Cie, RIM et Références.

Les principes que nous nous sommes imposés pour appliquer ces mesures méritent d'être rappelés. Elles ne seront pas prises au détriment du bon fonctionnement des services, ni à celui de la qualité de nos produits. Nous souhaitons que ces mesures ne nous détournent pas de notre stratégie éditoriale (qui repose tant sur le papier que sur le web et sur notre nouveau journal numérique), ni des initiatives éditoriales et commerciales que nous avons déjà prises et auxquelles nous croyons. Ce sera grâce à une telle convergence stratégique que nous pourrions conserver notre position de leader sur le marché publicitaire et renforcer notre image de qualité auprès de nos lecteurs.

Nous restons profondément convaincus que cette mutation profonde de nos métiers, qui tend à s'accélérer chaque jour, ne signifie pas la disparition à terme du journal papier mais plutôt la reconfiguration de nos produits, de nos modes de fonctionnement et de nos sources de revenus.

Il est certain que la gravité de la situation actuelle réclame la pleine mobilisation de chacun et de chacune. Les économies proviendront de la somme de nos efforts individuels.

Les conditions de travail actuelles : devant l'urgence et l'importance des économies à mettre en place, nous avons accepté de limiter nos négociations sociales au seul plan Renault. Nous avons ainsi reporté à



plus tard la négociation des nouvelles conventions collectives de travail (CCT) encore à finaliser et avons accepté par conséquent de retirer le volet "révision des conditions de travail" du plan de restructuration lui-même. Ce volet portait essentiellement sur le régime horaire (35 h/sem) et le nombre de jours de congés conventionnels.

Les membres du personnel qui étaient à bord au 1er janvier 2011 conserveront ainsi (en tant qu'avantages liés à leur contrat de travail individuel) l'ensemble des avantages collectifs dont ils disposaient et ce malgré la dénonciation en 2009 de l'ensemble des CCT dont ils dépendaient.

La prochaine étape ? Le 10 janvier prochain, un troisième conseil d'entreprise extraordinaire devrait finaliser la phase d'information actuelle, première phase de toute procédure Renault. D'ici là, nous fournirons toutes les informations souhaitées par vos représentants. Nous rencontrerons M. A. Chaerels, expert financier pour le SETCa, la première semaine de janvier.

Viendra ensuite une phase de consultation qui abordera le "comment" du plan de restructuration et des pistes retenues. Cette phase se déroulera en parallèle aux négociations que nous aurons en délégations syndicales afin de déterminer notamment les conditions des départs en prépension et des départs volontaires. Nous espérons pouvoir finaliser cette phase de consultation pour la fin du mois de février 2013. Nous aborderons à cette occasion et en fonction des pistes suivies, la manière dont nous pourrions fonctionner après la mise en place des départs.

Votre hiérarchie directe reste à votre disposition pour toute question que vous pourrez avoir, maintenant et au cours des phases ultérieures de la procédure Renault.

Bruxelles, le 20 décembre 2012,

Didier Hamann

Eric Malrain